

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC -  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 à 19h02 dans la salle communautaire de l'Édifce Palma-Morin sise au 175 Route 107 à Déléage.

SONT PRÉSENTS :           Madame Anne Potvin, mairesse;  
                                  Madame Kathy Milone, conseillère siège no.1;  
                                  Monsieur Serge Lacourcière, conseiller siège no.3;  
                                  Monsieur Richard Tremblay conseiller siège no.4;  
                                  Monsieur Stéphane Rivest, conseiller siège no.5;  
                                  Monsieur Eric Gauthier, conseiller siège no.6

Est également présent la directrice générale par intérim ainsi que 8 personnes dans l'assistance.

La séance du conseil se tient conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*. La mairesse constate qu'il y a quorum et annonce l'assemblée ouverte à 19h00.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1 LÉGISLATION**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2025

**2 ADMINISTRATION**

- 2.1 Adoption des comptes et des chèques : 386 628,69 \$
  - Factures payées :181 380,78 \$;
  - Chèques : no.13017 à no. 13031
  - Prélèvements automatiques : no. 3691 à 3708 ;
  - Factures à payer : 157 958,03 \$;
  - Payes : 47 289,88 \$;
- 2.2 Emprunt par billets – Règlement 478-INC-2009
- 2.3 Groupe DL Solutions informatiques – Nouveau contrat de prise en charge infrastructure technologique – Proposition # MKI037221
- 2.4 Municipalité de Blue Sea – Résolution 2025-03-040 – Favoriser l'achat local et appuyer les entreprises canadiennes et québécoises
- 2.5 Congédiement employé # 13-0017
- 2.6 Octroi d'un contrat pour le remplacement des unités d'air climatisé
- 2.7 Mandat à la firme DHC Avocats – Matricule # 4738-75-8124
- 2.8 Ministère de la Sécurité publique – Services de la Sûreté du Québec – Année 2025
- 2.9 Avis de motion et de présentation du règlement 558-2-ADM-2025, modifiant le règlement concernant la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Déléage, afin d'y intégrer un ajout à l'article 25
- 2.10 DL Groupe Solutions Informatiques – Renouvellement des licences ADOBE – Proposition # MKI037475

**3 URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

- 3.1 Adoption du 1<sup>er</sup> projet règlement 354-75 modifiant le règlement de zonage 354 concernant l'ajout d'usage (h1) dans la zone forestière F-149
- 3.2 Avis de motion et de présentation règlement 354-76 modifiant le règlement de zonage 354 concernant l'ajout d'usage (h2) (h4) et (h8) dans la zone urbaine U-202, U-205 et U-207
- 3.3 Adoption du second projet de règlement 354-74 modifiant le règlement de zonage 354 concernant l'ajout d'usage (t6 et t7) dans la zone F-165

**4 TRANSPORT**

- 4.1 Autorisation d'aller en appel d'offres – Étude géotechnique et caractérisation environnementale de phase 1 – Construction d'un nouveau garage

**5 HYGIÈNE DU MILIEU**

5.1 Services de vidange, de collecte et de transport de boues septiques – Octroi de contrat

**6 LOISIRS ET CULTURE**

**7 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7.1 Mandat à Les Services conseils Ghyslain Robert

**8. VARIA**

**9 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**10 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2025-04-CMD052 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Richard Tremblay, appuyé par la conseillère Kathy Milone, et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE.**

**2025-04-CMD053 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2025**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Lacourcière, appuyé par le conseiller Stéphane Rivest, et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2025, tel que rédigé.

**ADOPTÉE.**

**2025-04-CMD054 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX MARS 2025**

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés se totalise 386 628,69 \$ et se détaille comme suit ;

Adoption des comptes et des chèques :

- Factures payées :181 380,78 \$;
- Chèques : no.13017 à no. 13031
- Prélèvements automatiques : no. 3691 à 3708 ;
- Factures à payer : 157 958,03 \$;
- Payes : 47 289,88 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Kathy Milone, appuyée par le conseiller Richard Tremblay, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'adopter les comptes et les chèques tels que présentés ci-haut;
- et d'autoriser l'émission des chèques relatifs aux montants énumérés.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-04-CMD055 EMPRUNT PAR BILLETS – RÈGLEMENT 478-INC-2009**

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Déléage souhaite emprunter par billets pour un montant total de 154 300 \$ qui sera réalisé le 10 avril 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts	Pour un montant de \$
478-INC-2009	154 300 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Eric Gauthier, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qu'il suit :
  1. Les billets seront datés du 10 avril 2025 ;
  2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 10 avril et le 10 octobre de chaque année ;
  3. Les billets seront signés par la mairesse, madame Anne Potvin et la directrice générale par intérim, madame Anne Courville ;
  4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2026	28 600 \$	
2027	29 600 \$	
2028	30 900 \$	
2029	32 000 \$	
2030	33 200 \$	(À payer en 2030)
2030	0 \$	(À renouveler)

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-03-CMD056 GROUPE DL SOLUTIONS INFORMATIQUES – NOUVEAU CONTRAT DE PRISE EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUE – PROPOSITION # MKI037221**

ATTENDU QUE la municipalité a besoin d'obtenir des services informatiques pour pallier aux problèmes pouvant survenir et pour assurer le maintien de sa flotte informatique;

ATTENDU QUE la municipalité veut s'assurer du maintien de l'efficacité de son réseau;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Lacourcière, appuyé par le conseiller Richard Tremblay, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'autoriser la directrice générale par intérim à signer la proposition # MKI037221 option 2 du plan pour la prise en charge de notre infrastructure technologique au coût récurrents mensuellement de 508.00 \$ (plus les taxes applicables).
- d'imputer la dépense au poste budgétaire 02 13000 414.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-04-CMD057 MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA – RÉSOLUTION 2025-03-040 – FAVORISER L'ACHAT LOCAL ET APPUYER LES ENTREPRISES CANADIENNES ET QUÉBÉCOISE**

CONSIDÉRANT la résolution 2025-03-040 reçue de la Municipalité de Blue Sea visant à favoriser l'achat local et appuyer les entreprises canadiennes et québécoise;

CONSIDÉRANT la situation actuelle concernant l'augmentation de 25 % des tarifs douaniers imposés par le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE l'achat local permet de stimuler l'économie et de soutenir les entrepreneurs canadien et québécois;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Richard Tremblay, appuyé par le conseiller Stéphane Rivest, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- appui la Municipalité de Blue Sea dans son désir de démontrer son soutien aux entreprises canadiennes et québécoises.
- que la Municipalité de Déléage désire démontrer son soutien aux entreprises canadiennes et québécoises.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-04-CMD058 CONGÉDIEMENT EMPLOYÉ # 13-0017**

CONSIDÉRANT la résolution 2025-02-CMD036 adoptée lors de la séance extraordinaire du 11 février 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'employé a été informé de ses divers manquements et qu'aucun changement n'a été constaté;

CONSIDÉRANT QUE le lien confiance a été briser avec le conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Kathy Milone, appuyée par le conseiller Eric Gauthier, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- de licencier l'employé # 13-0017 au poste de directeur général et greffier trésorier de la Municipalité de Délégation dès le mardi 18 mars 2025, son dernier jour travaillé étant le 18 mars 2025 ;
- de faire parvenir par courrier recommandé cette résolution à l'employé à l'adresse connue à son dossier d'employé ;
- de verser toutes les sommes qui sont dues à l'employé.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-04-CMD059      OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DES UNITÉS D'AIR CLIMATISÉ**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité à lancer un appel d'offres sur invitation auprès de deux (2) fournisseurs concernant le remplacement des unités d'air climatisé;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissions ont été déposé :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
Réfrigération RoxTone	12 446.59 \$
Climatisation Maniwaki Inc	13 603.27 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Lacourcière, appuyé par le conseiller Richard Tremblay, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'octroyer à Réfrigération RoxTone le contrat pour le remplacement des unités d'air climatisé au Centre Palma-Morin, le tout conformément à la soumission # 3399.
- d'imputer la dépense au poste budgétaire 02 19000 522.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-04-CMD060      MANDAT À LA FIRME DHC AVOCATS – MATRICULE # 4738-75-8124**

ATTENDU QUE la municipalité a tenté à plusieurs reprises de faire respecter la réglementation dans le dossier ci-haut mentionné;

ATTENDU QUE la municipalité désire régler le dossier dans les plus brefs délais;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Lacourcière, appuyé par la conseillère Kathy Milone, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- autorise le mandat la firme DHC Avocats afin que le propriétaire du matricule # 4738-75-8124 se conforme au règlement en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Délégation.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-04-CMD061      MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE – SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ANNÉE 2025**

ATTENDU QUE plusieurs municipalités québécoises ont recours aux services policiers de la Sûreté du Québec;

ATTENDU QUE les sommes payables par les municipalités pour les services comprennent plusieurs variables qui influencent le calcul de la facture de chacune des municipalités;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Kathy Milone, appuyée par le conseiller Eric Gauthier, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- autorise le paiement de la facture # 108494 au montant de 126 372 \$ (aucune taxes applicables) ;
- d'imputer la dépense au poste budgétaire 02 21000 960.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**AVIS DE MOTION**

**AVIS DE MOTION ET DE PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 558-2-ADM-2025, MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE, AFIN D'Y INTÉGRER UN AJOUT À L'ARTICLE 25**

Avis de motion et présentation du projet de règlement a été donné avec dispense de lecture par la conseillère Kathy Milone que le conseil adoptera à une séance subséquente le règlement 558-2-ADM-2025, modifiant le règlement concernant la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Déléage, afin d'y intégrer un ajout à l'article 25.

Le projet de règlement 558-2-ADM-2025 est déposé à cette même séance.

**2025-04-CMD062 DL GROUPE SOLUTION INFORMATIQUES –  
RENOUVELLEMENT DES LICENCES ADOBE –  
PROPOSITION # MKI037475**

CONSIDÉRANT la proposition # MKI037475 reçue de DL Groupe Solution Informatiques pour le renouvellement des licences Adobe;

CONSIDÉRANT la très grande utilité de ces licences;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Kathy Milone, appuyée par le conseiller Stéphane Rivest, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'autoriser la directrice générale par intérim a signé la proposition MKI037475 pour le renouvellement des licences Adobe au coût de 2 145,00 \$ (plus les taxes applicables).
- d'imputer la dépense au poste budgétaire 02 13000 414.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-04-CMD063**

**ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 354-75 CONCERNANT L'AJOUT D'USAGE (H1) DANS LA ZONE FORESTIÈRE F-149**

CONSIDÉRANT le projet de règlement 354-75 modifiant le règlement de zonage 354 concernant l'ajout d'usage (h1) dans la zone forestière F-149;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion avec dispense de lecture a été déposé à la séance ordinaire du 4 mars 2025;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'adopter le 1<sup>er</sup> projet de règlement 354-75 modifiant le règlement de zonage 354 concernant l'ajout d'usage (h1) dans la zone forestière F-149.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**AVIS DE MOTION   AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 354-76 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 354 CONCERNANT L'AJOUT D'USAGE (h2), (h4) et (h8) DANS LA ZONE URBAINE U-202 ET U-207**

Par la présente, la conseillère Kathy Milone donne avis de motion et de dispense de lecture est faite, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 354-76 modifiant le règlement de zonage 354 concernant l'ajout d'usage (h2), (h4) et (h8) dans la zone urbaine U-202 et U-207

Le projet de règlement 354-76 est déposé à cette même séance.

**2025-04-CMD064       ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 354-74 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 354 CONCERNANT L'AJOUT D'USAGE (T6 ET T7) DANS LA ZONE F-165**

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a reçu copie du second projet de règlement 354-74 modifiant le règlement de zonage 354 concernant l'ajout d'usage (t6 et t7) dans la zone F-165, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Richard Tremblay, appuyé par la conseillère Kathy Milone, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- adopte le second projet de règlement le règlement de zonage 354 concernant l'ajout d'usage (t6 et t7) dans la zone F-165.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-04-CMD065       AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE PHASE 1 – CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GARAGE**

CONSIDÉRANT QU'une étude géotechnique et de caractérisation environnementale doit être réalisée dans le cadre du projet de construction d'un nouveau garage municipal;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation sera lancé auprès des firmes d'ingénierie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Lacourcière, appuyé par le conseiller Eric Gauthier, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- autorise la directrice générale par intérim à procéder à l'appel d'offres sur invitation auprès des firmes d'ingénierie.
- autorise la directrice générale par intérim à l'adjudication du contrat avec l'accord du conseil.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-04-CMD066       SERVICES DE VIDANGE, DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DE BOUES SEPTIQUES – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation à dûment a été fait ;

ATTENDU QUE le contrat actuel pour le service de vidange, de collecte et de transport de boues septiques vient à échéance le 31 mars 2025;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une seule offre;

Nom	Résidentiel Vidange partiel - Résidence isolée	Résidentiel vidange total - Résidence isolée	Service de base non résidentiel	Service hors collecte - (3 jours)	Service hors collecte - d'urgence (16 heures)	Kilomètres suppl. parcourus
Services Sanitaires Mario Céré Inc.	159.75 \$	185.00 \$	40.00 \$	60 %	75 %	3.00 \$
Entreprises septiques LM	\$	\$	\$	%	%	\$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Kathy Milone, appuyée par le conseiller Serge Lacourcière, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- octroi le contrat pour le service de vidange, de collecte et de transport des boues septiques à Services Sanitaires Mario Céré Inc ;
- Autorise la mairesse et le directeur général à signer tous les documents à cet effet.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### ADOPTÉE

#### 2025-04-CMD067 MANDAT À LES SERVICES CONSEIL GHYSLAIN ROBERT

CONSIDÉRANT l'urgence d'acquérir un véhicule d'urgence pour le service des incendies de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'un véhicule d'urgence s'avère complexe;

CONSIDÉRANT QUE ce véhicule d'urgence doit être bâti sur mesure par une compagnie spécialisée dans ce domaine;

CONSIDÉRANT QU'un devis doit être préparé afin de procéder à un appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu l'offre # 2025-005 de Les Services conseils Ghyslain Robert, consultant, au montant de 3 500 \$, (plus les taxes applicable). Les frais de déplacements, de repas et d'hébergement si besoin ne sont pas inclus dans le montant de base ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Richard Tremblay, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière, et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

- accepte la proposition de services # 2025-005 au termes et conditions de celle-ci ;
- d'imputer la dépense au poste budgétaire 02 22000 419.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### ADOPTÉE.

#### 2025-04-CMD068 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Eric Gauthier, et résolu unanimement par tous les conseillers présents de lever la présente séance ordinaire à 19h25.

#### ADOPTÉE.

\_\_\_\_\_  
Anne Potvin,  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Anne Courville,  
Directrice générale par intérim ,